



OBJET : Un nouveau président à la tête de la CRÉ

Sherbrooke, 9 décembre 2009 - Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ) procédaient aujourd'hui à l'élection des postes de président et de vice-président. En effet, c'est lors du conseil d'administration de septembre dernier que le président sortant M. Roger Nicolet avait annoncé son intention de se retirer de la vie politique. M. Roger Nicolet a occupé le poste de président de la CRÉ de 2004 à 2009. Le poste de 1^{er} vice-président occupé par l'ex-maire de Sherbrooke, M. Jean Perrault, était lui aussi laissé vacant depuis les dernières élections municipales.

Pour une première fois depuis la création de la CRÉ en 2004, deux candidats se sont présentés pour le poste de président; M. Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit et M. Claude Boucher, maire de la ville de Saint-Denis-de-Brompton et préfet de la MRC du Val-St-François. Le conseil d'administration, à la suite du scrutin, a élu M. Maurice Bernier au poste de président de la CRÉ.

« C'est avec beaucoup de fierté et d'honneur que je prends la relève du président sortant M. Roger Nicolet. Monsieur Nicolet a été un porte-parole hors pair pour l'Estrie et je tenterai de faire de même. Je siège au conseil d'administration de la CRÉ depuis maintenant 4 ans et je préside aussi la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire depuis ses débuts en 2006. J'ai cette connaissance des enjeux régionaux et je continuerai de démontrer que c'est par la mobilisation et la concertation des acteurs régionaux que nous arriverons à développer le plein potentiel de la région de l'Estrie », de dire le nouveau président, M. Maurice Bernier à la suite des élections.

Pour seconder le nouveau président, les membres ont élu M. Bernard Sévigny, maire de la ville de Sherbrooke au poste de 1^{er} vice-président. M^{me} Colette Roy-Laroche poursuivra son mandat actuel de 2^e vice-présidente jusqu'à échéance. Il en est de même pour le poste de trésorière occupé par M^{me} Diane Gingras et le poste de secrétaire occupé par M^{me} Huguette Desrochers. Leur mandat viendra à échéance en juin 2010.

Tel que susmentionné, les élections municipales du 1^{er} novembre dernier ont provoqué plusieurs changements au sein du conseil d'administration. La CRÉ accueille 9 nouveaux élus; M. Gérard Marinovich, préfet de la MRC de Memphrémagog, M. Claude Boucher, préfet de la MRC du Val-Saint-François, M. Bernard Sévigny, M. Robert Pouliot et M^{me} Nathalie Goguen, respectivement maire et conseillers municipaux à la ville de Sherbrooke, M. Hugues Grimard, maire de la ville d'Asbestos, M. Robert G. Roy, maire de la ville d'East Angus, M^{me} Vicki May Hamm, mairesse de la ville de Magog et M^{me} Sylvie Bureau, mairesse de la ville de Windsor.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la CRÉ compte 27 membres. Celui-ci est composé de 18 élus municipaux, qui s'adjoignent 9 représentants des groupes socio-économiques de la région. La durée du mandat des élus municipaux à la CRÉ est égale à la durée de leur mandat électoral. La durée du mandat des membres socio-économiques, qui sont nommés par le conseil d'administration, est de deux ans. Le présent mandat prendra fin en juin 2010.

Le conseil d'administration est composé :

- des préfets des municipalités régionales de comté (MRC des Sources, MRC du Haut-Saint-François, MRC du Granit, MRC de Coaticook, MRC de Memphrémagog, MRC du Val-Saint-François);
- du maire de la ville de Sherbrooke – ville hors MRC;
- des maires des municipalités locales de 5 000 habitants et plus (Coaticook, Asbestos, Lac-Mégantic, Cookshire-Eaton, Windsor, Magog);
- des maires des municipalités locales énumérées dans l'annexe de la loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (L.R.Q., chapitre M-22.1) (Valcourt, Richmond et East Angus);
- de représentants de divers groupes socio-économiques nommés par le conseil d'administration.

Les députés membres de l'Assemblée nationale dont les circonscriptions s'étendent sur le territoire de la CRÉ de l'Estrie participent aux réunions sans droit de vote. Ces circonscriptions sont Beauce-Sud, Brome-Missisquoi, Johnson, Mégantic-Compton, Orford, Saint-François, Shefford, Sherbrooke et Richmond.

À propos de la CRÉ

Rappelons que la CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Source : Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée- Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229